



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

25 è 26 d'aprili

25 et 26 avril

2019/O1/036

Question déposée par Jean-Martin Mondoloni et Xavier LACOMBE au nom du groupe Per l'Avvene

Objet : *IGP Charcuterie Ile de Beauté*

Monsieur le Président,

Le 30 mai 2018, l'Assemblée de Corse adoptait une motion vous mandatant « pour mettre en œuvre diverses actions visant à annuler la décision qui donne aux salaisonnières une IGP ». Nous avons exprimé nos réserves et notre groupe n'avait pas voté cette motion, considérant qu'AOP et IGP constituaient des démarches indépendantes, parallèles mais éminemment complémentaires et qu'il n'y avait pas lieu de les opposer. Lorsque l'IGP garantit un savoir-faire, l'AOP garantit en plus un lien au terroir. Les deux peuvent tout à fait coexister. Prenons l'exemple du vinaigre balsamique de Modène qui dispose d'une AOP et d'une IGP. L'AOP « très confidentielle », appelée « traditionnelle » coûte 180 euros les 50 millilitres, l'IGP, plus abordable, a permis au monde entier de découvrir le savoir-faire des Maîtres Vinaigriers de Modène. Sans être dans la même case et donc les mêmes marchés, les deux signes officiels de qualité vont dans le même sens avec succès.

Les signes officiels de qualité constituent des armes pour défendre les produits et les savoir-faire, offrir des outils de structuration des filières, et assurer une montée en compétences des opérateurs. Cela ayant pour but de tirer le niveau des productions insulaires vers le haut et offrir de la différenciation à l'export. Dans le cadre de la conquête de marché, légalement, sans SIQO nous fabriquons le même saucisson sec en CORSE, en ALSACE ou dans le SUD-OUEST.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, il n'y a pas de protection de ce type, et que l'on peut faire du saucisson corse à Lille. L'IGP, obtenue sur les 7 produits en mai 2018, constitue un encadrement des pratiques avec un cahier des charges précis de nature à préserver les savoir-faire.

La mobilisation contre l'IGP, auquel vous avez été enjoint à participer par votre majorité suite à l'octroi du label par l'INAO, s'est traduite par un contentieux juridique qui devrait prochainement trouver une issue via une décision du Conseil d'État. rivez-vous à imaginer l'impact de ce positionnement des élus locaux sur la décision du Conseil d'Etat qui, bien qu'indépendant, devra prendre le pouls régional ?

Évoquons quelques chiffres. On recense 411 détenteurs de porcins en Corse, parmi lesquels 27 ont adhéré à l'AOP. Que devraient faire les autres 93,5% de la profession... mourir ? Si ce n'est intégrer l'autre démarche encadrée qu'est l'IGP ?

En 2017 (selon les chiffres du SMAC), ont été abattus 10590 porcs charcutiers ce qui correspond à 7,2 animaux /jour/abattoir. La matière première est donc insuffisante au niveau local, et l'importation de matière première est nécessaire, et elle doit être encadrée par des cahiers des charges définissant un cadre légal de contrôle. Mais ATTENTION pas de Chine comme on a pu l'entendre l'an dernier car tous les professionnels du secteur savent que depuis 2002 existe une Directive Européenne (2002/994/CE) interdisant cela. Dans le cadre de cet IGP, on parle de matière première 100% Origine France sélectionnée et contrôlée dans des abattoirs dûment agréés.

Et justement, l'IGP a pour ambition de fixer un cadre légal de contrôle pour donner de la lisibilité aux consommateurs.

J'insiste en vous disant qu'il est inutile de tuer les uns pour faire vivre les autres. L'AOP et l'IGP sont des démarches indépendantes et complémentaires. Accepter les deux revient à renforcer le secteur dans son ensemble et au-delà l'agriculture et le développement rural puisque la quasi-totalité de ces activités se trouve en zone ru-rale.

Monsieur le Président, près d'un an après votre positionnement et celui de la majorité nationaliste contre l'octroi par l'INAO des 7 IGP « Charcuterie Ile de Beauté » et à la veille d'une décision de justice sur ce dossier, nous vous interpellons pour savoir si vous avez évolué sur ce dossier, en vous demandant de reconsidérer votre position pour que puissent coexister